

**CONVENTION D'ÉTABLISSEMENT**

**ENTRE**

**LE GOUVERNEMENT DE  
LA RÉPUBLIQUE DU MALI**

**ET**

**LA SOCIÉTÉ OGOSSAI MINING SARLU**

**POUR LA RECHERCHE ET L'EXPLOITATION DE L'OR  
ET DES SUBSTANCES MINÉRALES DU GROUPE 2  
(SECTEUR DE GOUBA, CERCLE DE KÉNIÉBA, RÉGION DE KAYES)**

9

2

**ENTRE :**

**LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU MALI**, ci-après dénommé « l'État », représenté par le ministre des Mines, de l'Énergie et de l'Eau, Monsieur **Lamine Seydou TRAORE**,

**ET**

La société, ci-après dénommée « **OGOSSAI MINING SARLU** », représentée par Monsieur **Yacouba DJIGUIBA**, le Gérant en vertu du pouvoir qui lui est conféré par les statuts de la société **OGOSSAI MINING SARLU**.

L'État et la société **OGOSSAI MINING SARLU** étant ci-après collectivement désignés les « **Parties** ».

**PRÉAMBULE**

**ATTENDU QUE** l'État est de plein droit propriétaire des Substances minérales contenues dans le sol et le sous-sol du Mali et qu'il souhaite encourager et promouvoir la Recherche et l'Exploitation de ses ressources.

**ATTENDU QUE** la société **OGOSSAI MINING SARLU** détient l'expertise technique et les connaissances requises pour la mise en œuvre des Activités minières au sein du Périmètre de **Gouba**, Cercle de **Kéniéba**, Région de **Kayes**, visé par la présente Convention.

**ATTENDU QUE** conformément aux dispositions du Code minier, à l'exception de l'autorisation d'Exploration, du permis d'exploitation artisanale et du permis d'exploitation artisanale semi-mécanisée, les Titres miniers sont assortis de la présente Convention, laquelle définit les droits et obligations des parties.

**ATTENDU QUE** la société **OGOSSAI MINING SARLU** en collaboration avec l'État, a exprimé le désir d'entreprendre, de réaliser ou de poursuivre des activités de Recherche des Substances minérales au Mali, sur le Périmètre visé par la Convention et que, dans le cadre desdites activités, la société **OGOSSAI MINING SARLU** détient ou a accès à des fonds et désire obtenir un droit exclusif lui permettant de procéder à ses activités minières sur ledit Périmètre visé par la Convention.

**EN CONSÉQUENCE, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :**

G

X

**ARTICLE 49 : LANGUE DU CONTRAT ET SYSTEMÈME DE MESURE**

- 49.1 La présente Convention est rédigée en langue française. Tous rapports ou autres documents établis ou à établir en application de la présente Convention doivent être rédigés en langue française.
- 49.2 La traduction de la présente Convention en toute autre langue est faite dans le but exclusif d'en faciliter l'application. En cas de contradiction entre le texte en français et le texte dans une autre langue, le texte en français prévaut.
- 49.3 Le système de mesure applicable est le système métrique.

**ARTICLE 50 : INTERVENTION DE LA SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION**

Dès la constitution de chaque Société d'Exploitation prévue par la présente Convention, la Société d'Exploitation signe quatre (4) originaux de la présente Convention et accepte par cette signature les obligations qui lui incombent en vertu de la présente Convention.

**04 NOV 2021**

Fait à Bamako, le .....

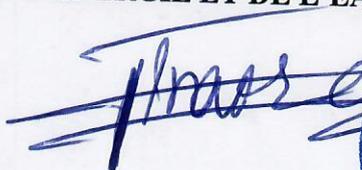
En quatre (4) exemplaires originaux.

**POUR LE GOUVERNEMENT DE  
LA RÉPUBLIQUE DU MALI**

**POUR LA SOCIÉTÉ  
OGOSSAI MINING SARLU**

**LE MINISTRE DES MINES,  
DE L'ÉNERGIE ET DE L'EAU**

**LE GÉRANT**




**Lamine Seydou TRAORE**

**Yacouba DJIGUIBA**

## ANNEXE I

## Coordonnées du périmètre

## Secteur de Gouba

**Point A** : Intersection du parallèle  $12^{\circ}27'40''N$  avec le méridien  $11^{\circ}00'09''W$   
Du point A au point B suivant le parallèle  $12^{\circ}27'40''N$

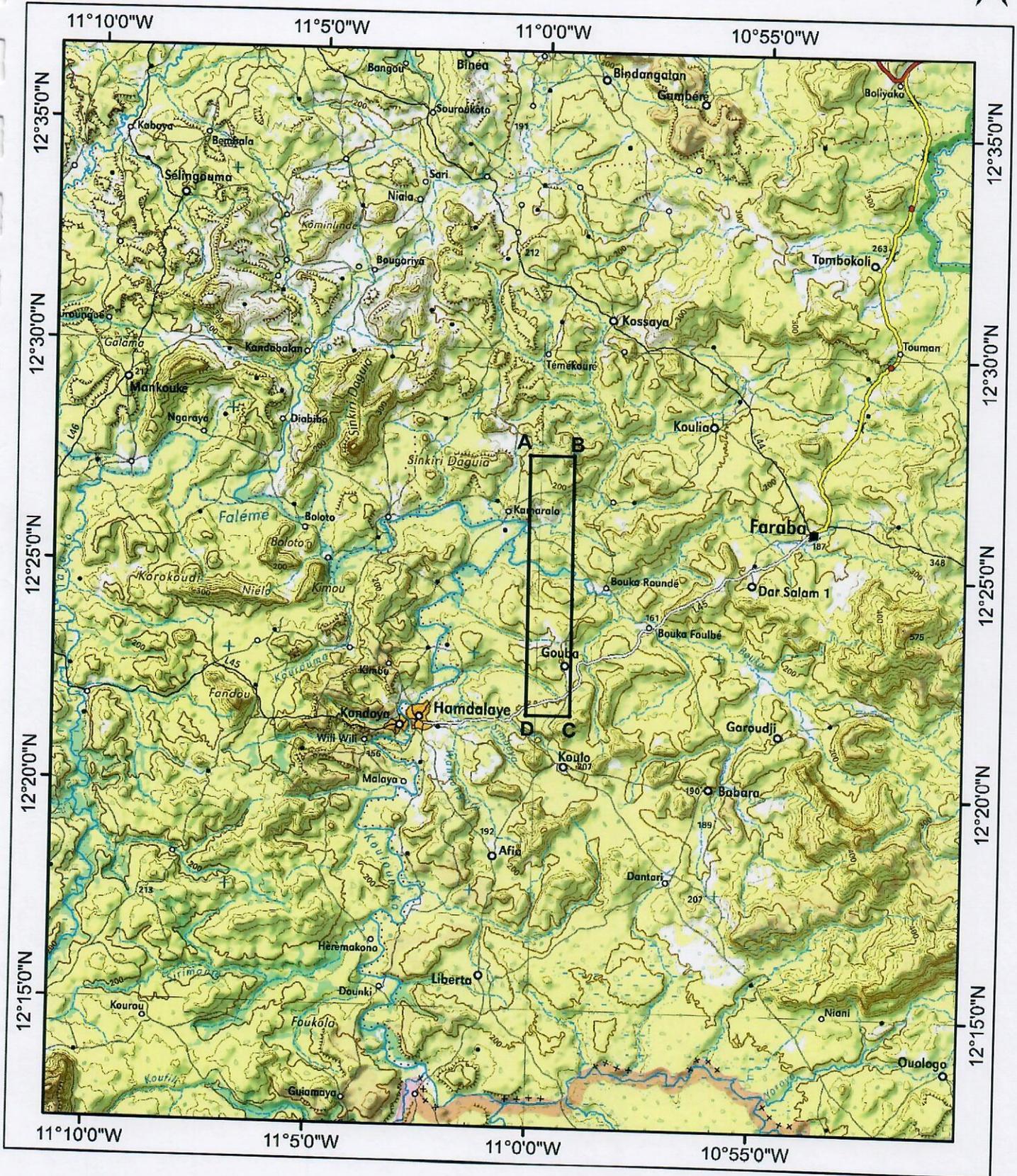
**Point B** : Intersection du parallèle  $12^{\circ}27'40''N$  avec le méridien  $10^{\circ}59'19''W$   
Du point B au point C suivant le méridien  $10^{\circ}59'19''W$

**Point C** : Intersection du parallèle  $12^{\circ}21'56''N$  avec le méridien  $10^{\circ}59'19''W$   
Du point C au point D suivant le parallèle  $12^{\circ}21'56''N$

**Point D** : Intersection du parallèle  $12^{\circ}21'56''N$  avec le méridien  $11^{\circ}00'09''W$   
Du point D au point A suivant le méridien  $11^{\circ}00'09''W$

**Superficie: 16 Km<sup>2</sup>**

**TRACE DU PERIMETRE SUR L'EXTRAIT DE LA FEUILLE TOPOGRAPHIQUE  
DE KENIEBA A L'ECHELLE 1/200 000  
Secteur de Gouba**



Source: Institut Géographique du Mali, édition 2016.



M

7

**ANNEXE II :****Programme et coûts prévisionnels des travaux à exécuter sur le périmètre de Gouba****A. Programme prévisionnel des Travaux****Première année :**

- ✓ Compilation des données antérieures sur le périmètre ;
- ✓ Elaboration de la notice d'impacts environnemental et social et la mise en œuvre de son rapport ;
- ✓ Exécution d'une cartographie géologique et d'une cartographie des régolithes avec prélèvement d'environ 100 échantillons roches ;
- ✓ Exécution d'un levé de géochimie sol et d'une géochimie des termitières si nécessaire (en fonction de la carte des régolithes) à la maille de 50 x 20 mètres avec prélèvement d'environ 1000 échantillons ;
- ✓ Analyse pour or des 1.100 échantillons prélevés.

**Deuxième année :**

- ✓ Resserrement de la maille de géochimie sol autour des points anomaux groupés avec prélèvement d'environ 500 échantillons ;
- ✓ Exécution de travaux de sub-surface sur les zones anomales bien définies (puits : 500 mètres et tranchées : 500 mètres avec prélèvement d'environ 250 échantillons dans chaque cas) pour suivre les anomalies en profondeur aussi bien latéralement ;
- ✓ Exécution de 500 mètres de sondages RAB avec prélèvement d'environ 500 échantillons ;
- ✓ Analyse pour or des 1.500 échantillons prélevés ;
- ✓ Mise en œuvre du rapport de la notice d'impact environnemental et social.

**Troisième année :**

Si les travaux de la deuxième année sont concluants, les travaux suivants seront programmés :

- ✓ Une campagne de 500 mètres de sondage RC sur les zones cibles avec prélèvement d'environ 500 échantillons ;
- ✓ Une campagne de 500 mètres de sondage carottant avec prélèvement d'environ 500 échantillons ;
- ✓ Analyse pour or des 1000 échantillons récoltés ;
- ✓ Evaluation des ressources ;
- ✓ Mise en œuvre du rapport de la notice d'impact environnemental et social.

### B. Coûts prévisionnels des travaux

Désignations	Coût
Personnel/Administration	5.000.000 F CFA
Logistiques	10.500.000 F CFA
Carburant-lubrifiant (3.000 litres)	3.000.000 F CFA
Compilation des données antérieures sur le périmètre	1.000.000 F CFA
Elaboration de la notice d'impacts environnemental et social et la mise en œuvre de son rapport	2.000.000 F CFA
Exécution d'une cartographie géologique et d'une cartographie des régolithes avec prélèvement d'environ 100 échantillons roches	4.000.000 F CFA
Exécution d'un levé de géochimie sol et d'une géochimie des termitières si nécessaire (en fonction de la carte des régolithes) à la maille de 50 x 20 mètres avec prélèvement d'environ 1000 échantillons	5.000.000 F CFA
Analyse pour or des 1.100 échantillons prélevés	5.500.000 F CFA
<b>Total de la première année</b>	<b>36.000.000 F CFA</b>

#### Deuxième année :

Désignations	Coût
Personnel/Administration	6.000.000 F CFA
Logistiques	10.500.000 F CFA
Carburant-lubrifiant (5.000 litres)	5.000.000 F CFA
Resserrement de la maille de géochimie sol autour des points anomaux groupés avec prélèvement d'environ 500 échantillons	3.000.000 F CFA
Exécution de travaux de sub-surface sur les zones anomaux bien définies (puits : 500 mètres et tranchées : 500 mètres avec prélèvement d'environ 250 échantillons dans chaque cas) pour suivre les anomalies en profondeur aussi bien latéralement	5.000.000 F CFA
Exécution de 500 mètres de sondages RAB avec prélèvement d'environ 500 échantillons	10.000.000 F CFA
Analyse pour or des 1.500 échantillons prélevés	7.500.000 F CFA
Mise en œuvre du rapport de la notice d'impact environnemental et social	2.000.000 F CFA
<b>Total de la deuxième année</b>	<b>49.000.000 F CFA</b>

#### Troisième année :

Désignations	Coût
Personnel/Administration	8.000.000 F CFA
Logistiques	11.000.000 F CFA
Carburant-lubrifiant (10.000 litres)	10.000.000 F CFA
Une campagne de 500 mètres de sondage RC sur les zones cibles avec prélèvement d'environ 500 échantillons	12.500.000 F CFA
Une campagne de 500 mètres de sondage carottant avec prélèvement d'environ 500 échantillons	15.000.000 F CFA
Analyse pour or des 1000 échantillons prélevés	5.000.000 F CFA
Evaluation des ressources	5.500.000 F CFA
Mise en œuvre du rapport de la notice d'impact environnemental et social	2.000.000 F CFA
<b>Total de la troisième année</b>	<b>69.000.000 F CFA</b>

<b>TOTAL GENERAL = Total de la première année + Total de la deuxième année + Total de la troisième année</b>	<b>154.000.000 F CFA</b>
--	--------------------------

B

x